INFOS PRATIQUES – COMMENT FAIRE ?

Questionnaire à compléter avant le 15 Janvier 2015.

① Connectez-vous sur le lien suivant (rubrique actualité) : http://www.chasseurs17.com

OU

② Questionnaire à retourner à : FDC 17 SAINT JULIEN DE L'ESCAP BP 64 17414 SAINT JEAN D'ANGELY CEDEX

② CONSEILS PRATIQUES POUR COMPLETER LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est divisé en quatre parties :

- Votre pratique de la Chasse
- Vos dépenses pour la Chasse
- Votre activité bénévole
- Quel chasseur êtes-vous ?

Avant de commencer à le compléter, nous vous conseillons de le découvrir en totalité, pour vous permettre de préparer, si nécessaire, certaines réponses.
Nous vous conseillons également de prendre connaissance des instructions ci-après.

➤ La première question qui vous est posée concerne la saison cynégétique que vous allez choisir pour préciser vos réponses.

Nous vous proposons la saison cynégétique 2013-2014. Toutefois, vous pouvez choisir de répondre sur la saison cynégétique 2014-2015, en nous le précisant.

Une fois ce choix effectué, toutes vos réponses seront prises en compte pour cette saison de référence. Une seule saison sera prise en compte, par chasseur.

En l'absence de réponse, nous considérerons que les données portent sur 2013-2014.

➤ Votre numéro d'identifiant est à renseigner pour valider vos réponses.
C'est le numéro à 14 chiffres qui est inscrit sous le code-barres et en bas à droite de votre titre de validation du permis de chasser.

ex : 20050171234509

➤ Concernant vos dépenses pour la chasse, nous vous précisons les éléments suivants :

Le séjour de chasse : le terme « séjour » et celui utilisé par les Ministères, dont le Ministère du Tourisme, pour désigner un hébergement payant d'une journée ou plus, hors du domicile principal.
L'unité de compte de cet hébergement s'exprime sous forme de « nuitées payantes ».
L'hébergement gratuit chez des amis n'entre pas dans ce calcul, ni la chasse de nuit à la hutte.

Les montants demandés sont en Euros arrondis :

Ex : 30 € = | | | 3 | 0 |